

3) Le rapport moral

Le rapport moral est largement commenté par Michel Debarge et Francis Ghélardi. Il en ressort que, suite à des rentrées moins importantes de dons, des arbitrages budgétaires ont dû être faits afin de continuer de soutenir les deux écoles soutenues par l'association : l'école rurale fondamentale Demontreuil près de Jacmel et l'école Marie-Soleil à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert).

En Haïti nous avons contribué au financement des cantines, des kits scolaires et du loyer de Marie-Soleil. En France différentes manifestations ont été organisées afin de récupérer des fonds mais également pour parler de notre association et ainsi la faire mieux connaître. Nous avons également mis en place une lettre d'information, à destination des donateurs, que nous espérons diffuser régulièrement.

4) Projections fin de l'année 2016:

Les dons 2015 s'élevaient à 48 552 €.

Notre budget prévisionnel était d'environ 49 000 € mais devant la baisse des dons nous avons dû revoir ce budget à la baisse d'environ 8 000 € à 10 000 € (en fonction des rentrées d'octobre).

Les conséquences sont les suivantes : on continue notre soutien à la cantine et aux kits scolaires pour l'école de Demontreuil, à la cantine et aux kits scolaires de Marie-Soleil, mais nous n'avons pas pu assumer pour la rentrée de septembre le tissu pour les uniformes. L'association Education Avenir nous a fait un don de 2 000 € dédié aux uniformes. Nous avons reversé cette somme à OIMAVI.

Il manque pour l'instant environ 3 000 € pour l'échéance d'octobre.

5) Les bourses continuent et se financent grâce à la prise en charge par des parrains.

Michel Debarge a souhaité suivre le dossier des boursiers pendant encore une année. Il conserve de ce fait la signature sur le compte La Banque postale.

Les engagements de financement des 5 boursiers sont tenus par les donateurs.

Trois des bénéficiaires passent en classe supérieure (lycée) Deux redoublent.

Nous allons, en HAÏTI, privilégier les remises de chèques aux lycées au lieu des versements en espèces.

6) Budget prévisionnel 2017

Devant les difficultés rencontrées cette année le budget a été revu à la baisse et est donc de 39346 €. Cela a entraîné un choix difficile dans notre sélection des actions à continuer et celles à abandonner. Il a été décidé pour l'école de Demontreuil de maintenir la cantine pour 284 élèves, pour un montant de 60€ par élève pour l'année ainsi que le Kit scolaire pour 284 élèves, pour un montant de 13€ par élèves pour une année. Pour Marie Soleil nous maintenons la cantine pour 148 élèves, pour un montant de 60 € par élève pour une année, le kit scolaire

pour 148 élèves, pour un montant de 8 € par élève pour une année, ainsi que le loyer pour un montant annuel de 3000 \$.

Ce budget nous oblige, nous espérons momentanément, à abandonner certaines actions que nous soutenions, à savoir le camp d'été, la fête de Noël, les uniformes, l'aide au salaire ainsi que le salaire d'un médecin.

Afin d'éviter les manipulations importantes d'argent liquide en Haïti nous allons demander à Yolette Jean, notre interlocutrice à Port-au-Prince, de mettre en place un système de paiement par chèque ou par virement pour les différents acteurs concernés.

7) Précisions sur la situation des écoles Marie Soleil et Demontreuil

*** Marie Soleil**

Sur le terrain de Marie Soleil la propriétaire des lieux a entrepris la reconstruction de son centre médical tout en acceptant de prolonger d'un an la location du bâtiment de l'école qui est dans un état plus que précaire. Il n'y a plus du fait des travaux de cour de récréation pour les enfants. Deux problèmes essentiels se posent. Il faut une institutrice agréée pour pouvoir continuer et son salaire coûterait environ 150 € par mois. L'année prochaine se posera de nouveau le problème du local de Marie-Soleil, de plus en plus mal adapté.

*** Demontreuil**

Dans sa nouvelle réforme scolaire le gouvernement souhaite que les 3 classes de collège soient rattachées aux écoles primaires. Cela doit se faire sur plusieurs années avec normalement certaines subventions. L'école de Demontreuil a donc créé cette année la première classe collège. Nous ne savons pas exactement quel type de fonctionnement a cette classe par rapport aux locaux existants mais nous savons qu'elle a 17 élèves et le directeur nous avait demandé de les prendre en charge pour la cantine. Devant nos restrictions budgétaires et le fait que nous ne sommes pas engagés sur les classes de collège nous avons dû, avec beaucoup de regret et de peine, refuser.

L'information n'est pas officielle mais il semblerait que l'électrification de l'école soit pratiquement terminée, à charge pour TIMOUN de financer et installer un transformateur. Information à vérifier.

Pour éviter une information approximative, préjudiciable à TIMOUN et à ses donateurs, il faudrait que FRITZNER, le directeur de l'école de DEMONTREUIL nous informe précisément de la situation, ainsi que l'association OIMAVI qui représente, via Yolette Jean, TIMOUN en HAÏTI.

8) Mise en place de l'idée de parrainages

Proposition de parrainer une action plutôt qu'un élève ce qui demande un suivi régulier qui ne peut être garanti aux donateurs. Cette idée de parrainage suit son cours par l'intermédiaire de Bertille HAMY, mais il est vrai qu'il n'est pas facile de trouver la bonne formule.

9) Proposition de la nomination de Michel DEBARGE comme Président d'honneur

La proposition des autres membres du CA à l'égard de Michel DEBARGE est qualifiée de "reconnaissance", compte tenu des actions accomplies par son Président-fondateur et de son grand investissement.

Cette présidence n'impliquera pas Michel DEBARGE, selon ses souhaits, dans les décisions à venir.

10) Election des candidats au CA

Seul Gilles OLIVIER se porte candidat et après un vote il est élu membre du CA.

Le CA est donc composé de Bertille Hamy, Bernard Le Rouzic, Jean Daumas, Francis Ghélaridi et Gilles OLIVIER.

11) Date de la prochaine AG

Afin d'être plus en harmonie avec nos périodes de fonctionnement la prochaine AG se déroulera au cours du premier trimestre 2017.

12) Réunion du CA

Le CA se réunit afin d'élire son bureau et d'accorder une procuration sur tous les comptes bancaires à certains membres.

* Francis GHELARDI, né le 17/08/1950 à Marseille (adresse : Chemin des Faysses 84750 VIENS), est élu au poste de Président et est désigné comme pouvant avoir procuration sur tous les comptes de l'association.

* Bernard LE ROUZIC, né le 18/09/1948 à Rennes (adresse : 2 rue Corneille - 59550 VILLENEUVE D'ASCQ) est élu au poste de Trésorier et conserve toutes les procurations sur tous les comptes de l'association.

* Bertille HAMY, née le 16/02/1958 à Lille (adresse : 13 rue de l'EpINETTE - 59491 VILLENEUVE D'ASCQ) est élue au poste de Secrétaire et est désignée comme pouvant avoir procuration sur tous les comptes bancaires.

* Jean DAUMAS, né le 10/04/1949 à Avesnes-sur-Helpe (adresse : 117, Avenue de la République - RDC - 59110 LA MADELEINE) et Gilles OLIVIER, né le 17/08/1943 à Paris XV^e (adresse : 1 allée de Chantilly 59650 Villeneuve d'Ascq) sont membres du CA

Fin de la séance à 18 H 30

Le président de séance Jean Daumas